

INTERVIEW P.5

**Éric Wéry: un
Belgo-Ajoulot chef
de la santé publique**

INITIATIVES P.6

**La saison des
marchés de Noël
est ouverte!**

CULTURE P.14

**Votre famille
sera-t-elle dans
l'Armorial du Jura?**

SPORTS P.15

**Philippe Beuret,
champion suisse
de marathon**

DISTRICT

**Violences
conjugales:
assez!**

P. 2-3

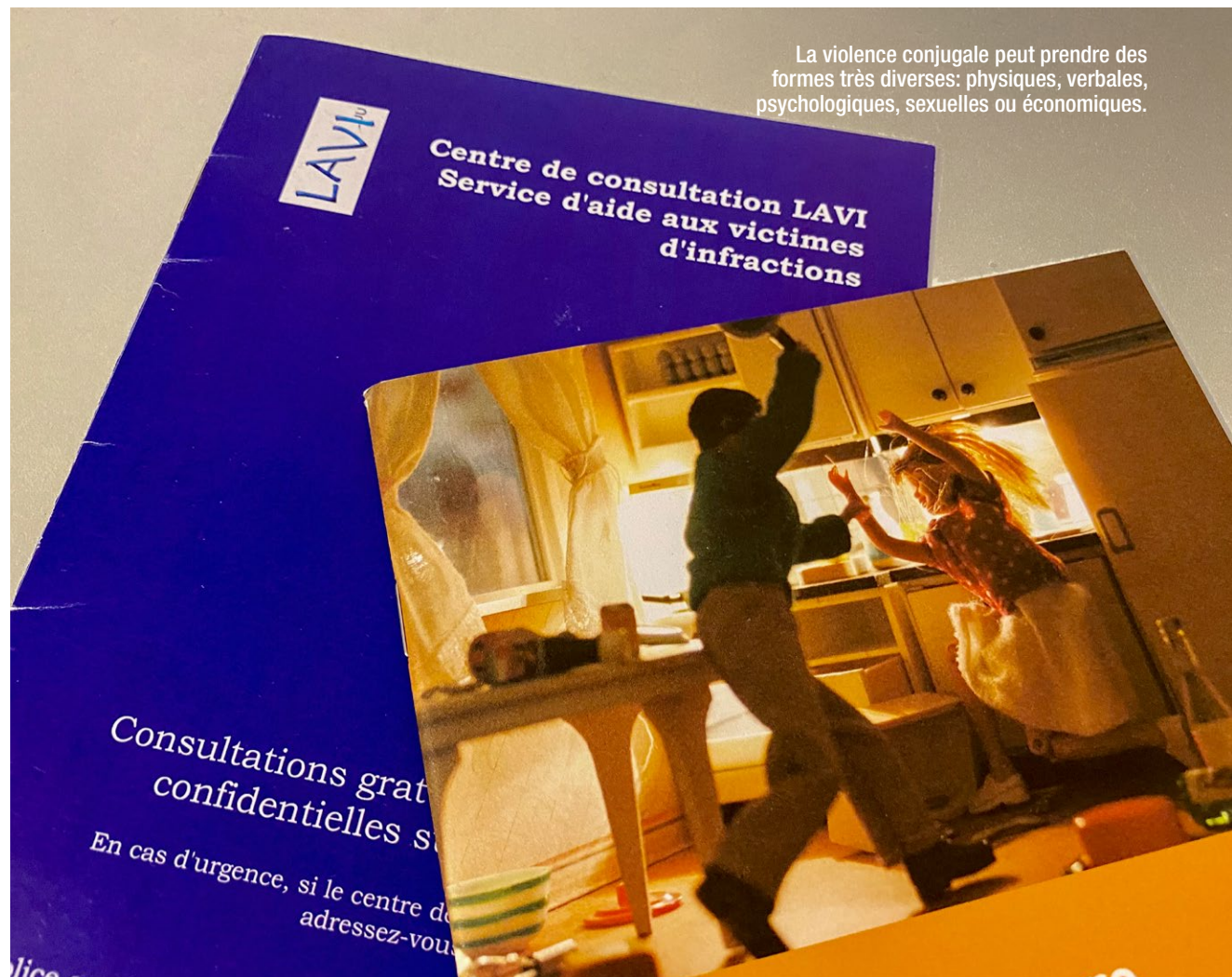
Identifier et éradiquer les vio

DISTRICT Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous rappelle l'importance d'une prise de conscience unanime. À cette occasion, notre canton se mobilise pendant 16 jours. Le chemin à parcourir est encore long... Tour d'horizon des stratégies mises en place pour en venir à bout.

A lors que le Bureau de l'Égalité entre femmes et hommes (EGA) du canton, chargé de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, organise diverses actions de prévention et de coordination (tels que le Colloque du réseau jurassien de lutte contre les violences domestiques qui s'est déroulé en octobre dernier), alors que le groupe de travail nommé par le Gouvernement en septembre 2020 pour élaborer le nouveau projet de loi sur les violences domestiques œuvre dans l'ombre, il y a une chose qu'Angela Fleury, déléguée au Bureau de l'Égalité et présidente du Groupe coordination violence, déplore tout particulièrement: «Le Centre de consultation LAVI et Service d'aide aux victimes d'infractions est encore bien trop méconnu du grand public et des professionnels. Même dans les milieux hospitaliers», déclare-t-elle, comptant bien y remédier. Le Groupe coordination violence, créé en 2001, a pour mission de fournir des informations aux professionnels sur la violence domestique et réalise des actions destinées à sensibiliser et améliorer la coordination interprofessionnelle et interinstitutionnelle. Il est constitué de onze membres dont le responsable du secteur protection de l'enfant des Services Sociaux Régionaux (SSR), un infirmier-chef des urgences, une intervenante LAVI, un médecin généraliste, un psychologue des Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), une procureure et une psychologue. Organisant sa conférence annuelle sur le thème des «Enfants exposés à la violence dans le couple parental» cette année, il fera salle comble ce jeudi 25 novembre à l'école Strate J de Delémont.

Sortir ensemble et se respecter

Pour l'enseignante secondaire et médiatrice scolaire Emmanuelle Monnot Gerber, de Fahy, membre du Groupe coordination violence elle aussi, le seul moyen de sortir de la violence au sein du couple est d'«outiller» les gens dès leur plus



La violence conjugale peut prendre des formes très diverses: physiques, verbales, psychologiques, sexuelles ou économiques.

jeune âge. «C'est précisément ce que nous faisons depuis 2019, auprès des classes de 11^e Harmos, dans le cadre de l'Éducation Générale et Sociale (EGS) avec Sortir Ensemble & Se Respecter (SE&SR), programme de prévention des violences et des comportements abusifs, centré sur les relations amoureuses, indique sa coordinatrice. Nous sommes le premier canton à avoir mis en place ce programme de manière obligatoire dans les écoles. C'est quelque chose d'essentiel qui touche à l'intime et, surtout, qui permet de contrer une idée reçue qui consiste à penser que les violences conjugales n'existent que dans certains milieux, touchant des gens qui n'ont pas reçu toute l'éducation qu'ils auraient dû, des gens d'autres cultures, ou qui reproduisent inéluc-

tablement un vécu. Aujourd'hui, les chiffres démontrent le contraire, les études prouvent que la violence au sein du couple s'installe plutôt parce qu'on a vécu une première relation qui n'était pas saine.» En dehors de cela, la gestion des émotions et l'activation de ses ressources face aux difficultés sont des apprentissages qui s'inscrivent désormais dans les objectifs du Plan d'études romand (PER). «On donne des outils aux enfants depuis tout petits, par strates, à différents âges», explique Emmanuelle Monnot Gerber. Un bon exemple: Grandir en paix, collection de quatre recueils d'activités expérimentelles et réflexives conçue pour développer les valeurs humaines et les compétences de vie des élèves de 4 à 12 ans. Utilisé par divers profes-

sionnels à travers le canton, ce support est à l'école primaire d'Alle, par exemple, sous l'impulsion de l'enseignante et médiatrice, Sandrine Doyon. «Sans oublier les animatrices en santé sexuelle qui font un travail énorme en matière de prévention, complète-t-elle. À mon avis, afin d'améliorer la situation liée aux violences diverses et variées qui existent dans notre société, l'acquisition des compétences psycho-sociales pourrait être encore davantage valorisée dans les milieux scolaires, malgré tous les impératifs liés à la transmission du savoir académique.»

Ce que vous vivez n'est pas normal

Lorsque la violence est étroitement liée à un problème d'alcool ou de toxicomanie, Addiction Jura offre

Violences conjugales

des informations, un accompagnement et des prestations de soins ambulatoires. Christophe Chaignat, responsable de l'antenne de Porrentruy, a rejoint les rangs du Groupe coordination violence au début de l'année. «Les personnes qui ont des problèmes d'addiction vont exacerber leurs émotions. Cela ne peut faire qu'augmenter une certaine forme de violence. Cette dernière prend alors deux formes: celle au sein du couple et celle que la consommation du produit va engendrer au sein de ce couple. Travailler en réseau est primordial pour alimenter la réflexion sur ce qui peut être mis en place», affirme-t-il. En dehors des actions de prévention et de sensibilisation, l'infirmier et intervenant en addictions souligne l'importance de la connaissance du réseau. «Nous avons tous malheureusement affaire à des actes de violence. Il est déterminant de pouvoir aiguiller les gens, victimes ou auteurs, vers les structures qui permettent de les prendre en charge de la manière la plus adaptée possible, ce qui contribue également à les rassurer. Nous les accompagnons dans ces démarches s'ils le souhaitent.» Dans le dialogue qui s'installe entre intervenant en addiction et victime ou auteur de violences, le rôle du premier consiste souvent à faire prendre conscience, à faire sortir la personne de l'aveuglement lié à une situation qui s'est installée sur le long terme de manière insidieuse et à laquelle il s'est habitué. «Fréquemment, les personnes sont entraînées dans cette spirale et ne voient pas ce qu'il se passe. En tant que professionnel, je suis toujours surpris quand j'entends des gens me parler d'actes de violence en les minimisant, en les banalisant. Ils ont tendance à trouver des excuses à la violence. Toutes sortes d'images véhiculées dans notre société l'autorisent. Pour moi, au-delà de la base légale, il y a une autre base, humaine et morale, qu'il est important de défendre. Parfois, à l'écoute du récit d'une personne, le simple fait de répondre "ce que vous vivez n'est pas normal et ne devrait pas exister" peut déclencher un processus», livre Christophe Chaignat.

Menaces et préventions des violences

La cellule MPV (Menaces et Préventions des violences) de la police

cantonale – telle que décrite par le Gouvernement – a pour but de reconnaître les signes précurseurs d'actes de violence par un bon réseautage, de les évaluer en se basant sur des critères scientifiques et de tenter de les désamorcer par une intervention pluridisciplinaire. Olivier Clory, inspecteur de police judiciaire, membre du groupe coordination violence et de la cellule MPV, explique: «Pour les auteurs de violences, quelles qu'elles soient, c'est comme assembler les pièces d'un puzzle. Plus le puzzle est complet et nous permet d'avoir une vision globale, plus nous sommes à même de désamorcer et gérer préventivement les cas de menaces graves et les situations à risque de passage à l'acte violent». La cellule, calquée en partie sur le modèle neuchâtelois en service depuis cinq ou six ans, est composée de deux inspecteurs de police judiciaire, un officier de police pour chaque district, une procureure et un psychologue. «Nous n'avons rien inventé évidemment, poursuit-il, nous profitons de l'expérience de nos confrères neuchâtelois avec qui nous entretenons des rapports étroits. Lors d'un cas isolé extrêmement violent, la police intervient immédiatement, puis une décision immédiate des magistrats fait avancer l'affaire. Ce n'est pas là que nous œuvrons; la cellule MPV décèle la récurrence, les facteurs à risque, les facteurs aggravants dans la vie d'une personne connue des services de police. Il est possible de préparer le terrain,

l'idée étant d'être proactif, et non d'attendre qu'un drame survienne.» Pour l'avenir, l'ambition de la cellule est qu'un responsable au sein de chaque service administratif du canton soit formé à ces problématiques, afin que chaque signalement soit légitimement motivé. «Puis, l'idée est que cela aille plus loin en formant des personnes au sein des hôpitaux, des communes, etc.: ce sont des partenaires clés qui ont une bonne perception de ce qu'il se passe dans leur environnement. Quant aux outils d'évaluations scientifiques socio-psychologiques utilisés pour évaluer les signes précurseurs de violence, ils permettent avant tout aux professionnels en réseau de parler le même langage», conclut l'inspecteur Olivier Clory.

Ni tout noir, ni tout blanc

«Rien n'est simple, chaque situation est complexe, et on ne peut pas tout comprendre», rappelle l'inspecteur. «Parfois, il y a la possibilité de désamorcer une situation à risque. Mais on ne saura jamais qu'on l'a fait. On saura toujours quand on a échoué, en revanche, car il y aura des répercussions. Souvent, quand on voit qu'une situation s'envenime, on va à la rencontre de la personne; on essaie de le comprendre, de comprendre quel est son problème. Ce n'est pas dans tous les cas, évidemment, et il y a d'autres méthodes, mais à force de contacts répétés avec des personnalités violentes, les policiers parviennent à nouer une relation privilégiée avec elles, ce qui permet de faire baisser la tension. Parfois, nous nous rendons compte qu'elle a principalement besoin d'être écoutée, de se libérer de quelque chose, qu'elle a besoin d'aide mais n'ose pas la demander.»

Laetitia Dell'Estate



UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES AUTEURS DE VIOLENCE

Ni le canton du Jura, ni le Jura bernois ne disposent d'un service pour les auteurs de violence conjugale. Toutefois, ceux qui résident dans le canton du Jura sont informés de la possibilité de s'adresser au Service pour les auteur-e-s de violence conjugale (SAVC), à Neuchâtel. À Marin-Epagnier, on propose aux personnes ayant un comportement violent envers leur conjoint ou leur conjointe des entretiens individuelles et un travail thérapeutique de groupe avec des intervenants formés dans ce domaine spécifique. «Il s'agit d'un savant mélange entre suivi thérapeutique et apprentissage des techniques de communication non violente sur une vingtaine de séances. Cela a pour objectif d'aider les auteurs à comprendre les mécanismes et les origines de la violence, à prendre conscience de leur état, de ce qu'ils vivent et font vivre à leur entourage. Des groupes de femmes auteurs de violences s'y réunissent également, puisqu'elles existent, même si elles sont minoritaires, précise Angela Fleury. Le Canton du Jura a signé un mandat de prestations en 2016 auprès de ce centre d'accueil, monter une telle structure dans le Jura étant inimaginable d'un point de vue financier. J'ai participé à un congrès de professionnels à Berne le 2 novembre dernier, où les résultats d'études réalisées dans d'autres cantons étaient présentés: il démontre que ces suivis, qu'ils soient contraints par la décision d'un juge ou volontaires, donnent des résultats probants. C'est important, c'est manifestement efficace et amène à moins de récidives.» Le SAVC répond à vos appels 7 jours sur 7, de 8h à 19h30, au 032 886 80 08 et à vos questions à l'adresse savc@cnp.ch **LDE**